

## **KMK 80600 SKUDO 2K BED LINER AND PROTECTIVE COATING - BLACK**

Version : 1.1  
Date de révision: 20.06.2018

---

### **RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**

#### **1.1 Identificateur de produit**

Nom commercial : KMK 80600 SKUDO 2K BED LINER AND PROTECTIVE COATING - BLACK

#### **1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

Utilisation de la substance/du mélange : Antigravillon

Restrictions d'emploi recommandées : Réservé aux installations industrielles ou aux utilisateurs professionnels.

#### **1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

Société : Kimakem srl  
Via Don G. Fortuna 82  
36050 Monteviale-Vicenza  
Italia  
Téléphone : +34 915726606  
Adresse e-mail de la personne responsable de FDS : info@kimakem.com

#### **1.4 Numéro d'appel d'urgence**

+34 915726606 (9:00-14:00 / 16:00-19:00 h) KIMAKEM IBERICA (Spain) (GMT +1:00)

### **RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

#### **2.1 Classification de la substance ou du mélange**

##### **Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)**

Liquides inflammables, Catégorie 2	H225: Liquide et vapeurs très inflammables.
Irritation cutanée, Catégorie 2	H315: Provoque une irritation cutanée.
Irritation oculaire, Catégorie 2	H319: Provoque une sévère irritation des yeux.
Sensibilisation cutanée, Catégorie 1	H317: Peut provoquer une allergie cutanée.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée, Catégorie 1	H373: Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée par inhalation.

---

## **KMK 80600 SKUDO 2K BED LINER AND PROTECTIVE COATING - BLACK**

Version  
1.1

Date de révision:  
20.06.2018

Toxicité chronique pour le milieu  
aquatique, Catégorie 2

H411: Toxique pour les organismes aquatiques,  
entraîne des effets néfastes à long terme.

### **2.2 Éléments d'étiquetage**

#### **Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)**

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger : H225 Liquide et vapeurs très inflammables.  
H315 Provoque une irritation cutanée.  
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.  
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.  
H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée par inhalation.  
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence :

#### **Prévention:**

P210 Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. Ne pas fumer.  
P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche.  
P260 Ne pas respirer les vapeurs.  
P260 Ne pas respirer les aérosols.  
P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

#### **Intervention:**

P370 + P378 En cas d'incendie: Utiliser du sable sec, une poudre chimique ou une mousse anti-alcool pour l'extinction.

#### **Élimination:**

P501 Éliminer le contenu/récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:

xylène (mélange d'isomères)  
3-aminopropyltriéthoxysilane  
Reaction product of pentamethyl-piperidyl sebacate

## KMK 80600 SKUDO 2K BED LINER AND PROTECTIVE COATING - BLACK

Version  
1.1

Date de révision:  
20.06.2018

### 2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

#### 3.2 Mélanges

Nature chimique : Peintures

#### Composants dangereux

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE No.-Index Numéro d'enregistrement	Classification	Concentration (% w/w)
xylène (mélange d'isomères)	1330-20-7 215-535-7 601-022-00-9 01-2119488216-32	Flam. Liq. 3; H226 Acute Tox. 4; H332 Acute Tox. 4; H312 Skin Irrit. 2; H315 Eye Irrit. 2; H319 STOT SE 3; H335 STOT RE 2; H373 Asp. Tox. 1; H304	>= 10 - < 20
acétone	67-64-1 200-662-2 606-001-00-8 01-2119471330-49	Flam. Liq. 2; H225 Eye Irrit. 2; H319 STOT SE 3; H336 EUH066	>= 10 - < 20
bis(orthophosphate) de trizinc	7779-90-0 231-944-3 030-011-00-6 01-2119485044-40	Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 1; H410	>= 2,5 - < 10
mélange de: N,N'-éthane-1,2-diylbis(hexanamide); 12-hydroxy-N-[2-[(1-oxyhexyl)amino]éthyl]octadécane amide; N,N'-éthane-1,2-diylbis(12-hydroxyoctadécaneamide)	Non attribuée 432-430-3 01-0000017860-69	Aquatic Chronic 4; H413	>= 1 - < 2,5
acétate de n-butyle	123-86-4 204-658-1 607-025-00-1 01-2119485493-29	Flam. Liq. 3; H226 STOT SE 3; H336 EUH066	>= 1 - < 10
3-aminopropyltriéthoxysilane	919-30-2 213-048-4 01-2119480479-24	Acute Tox. 4; H302 Skin Corr. 1B; H314 Skin Sens. 1; H317	>= 0,1 - < 1
Reaction product of pentamethylpiperidyl sebacate	1065336-91-5 915-687-0 01-2119491304-40	Skin Sens. 1A; H317 Aquatic Acute 1; H400	>= 0,25 - < 1

## **KMK 80600 SKUDO 2K BED LINER AND PROTECTIVE COATING - BLACK**

Version 1.1 Date de révision: 20.06.2018

		Aquatic Chronic 1; H410	
Substances avec limite d'exposition sur le lieu de travail :			
acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	108-65-6 203-603-9 607-195-00-7 01-2119475791-29	Flam. Liq. 3; H226 STOT SE 3; H336	>= 1 - < 10

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

### **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

#### **4.1 Description des premiers secours**

- Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse.  
Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.  
Ne pas laisser la victime sans surveillance.
- En cas d'inhalation : En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin.  
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
- En cas de contact avec la peau : Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.  
En cas de contact avec la peau, bien rincer à l'eau.  
Enlever immédiatement tout vêtement souillé.
- En cas de contact avec les yeux : Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution.  
Enlever les lentilles de contact.  
Protéger l'oeil intact.  
Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage.  
Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
- En cas d'ingestion : Maintenir l'appareil respiratoire dégagé.  
Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées.  
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.  
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.  
Transporter immédiatement la victime à l'hôpital.

#### **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

- Symptômes : L'inhalation peut provoquer les symptômes suivants:  
Migraine  
Vertiges  
Fatigue  
Faiblesse  
Le contact avec la peau peut provoquer les symptômes suivants:  
Rougeur  
L'ingestion peut provoquer les symptômes suivants:

## **KMK 80600 SKUDO 2K BED LINER AND PROTECTIVE COATING - BLACK**

Version  
1.1

Date de révision:  
20.06.2018

-----  
Douleur abdominale  
Nausée  
Vomissements  
Diarrhée

### **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Traitement : Pas d'information disponible.

## **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

### **5.1 Moyens d'extinction**

Moyens d'extinction appropriés : Mousse résistant à l'alcool  
Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)  
Poudre chimique sèche

Moyens d'extinction inappropriés : Jet d'eau à grand débit

### **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.

Produits de combustion dangereux : On ne connaît aucun produit de combustion dangereux

### **5.3 Conseils aux pompiers**

Équipements de protection particuliers des pompiers : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.

Information supplémentaire : Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.  
Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.  
Pour de raisons de sécurité en cas d'incendie, les bidons doivent être entreposés séparément, dans des enceintes fermées.  
Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir complètement les conteneurs fermés.

## **RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

### **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Précautions individuelles : Utiliser un équipement de protection individuelle.  
Assurer une ventilation adéquate.

## **KMK 80600 SKUDO 2K BED LINER AND PROTECTIVE COATING - BLACK**

Version  
1.1

Date de révision:  
20.06.2018

---

Enlever toute source d'ignition.  
Évacuer le personnel vers des endroits sûrs.  
Attention aux vapeurs qui s'accumulent en formant des concentrations explosives. Les vapeurs peuvent s'accumuler dans les zones basses.

### **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**

Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter que le produit arrive dans les égouts.  
Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité.  
En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

### **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Méthodes de nettoyage : Contenir et collecter le matériel répandu à l'aide d'un matériau absorbant non combustible, (p.e. sable, terre, terre de diatomées, vermiculite) et le mettre dans un conteneur pour l'élimination conformément aux réglementations locales / nationales (voir chapitre 13).

### **6.4 Référence à d'autres rubriques**

Pour des informations de contact en cas d'urgence, voir la section 1. Pour des informations pour une manipulation sans danger, voir la section 7. Pour le contrôle d'exposition et mesures de protection personnelle, voir rubrique 8. Pour l'élimination postérieure des résidus, suivre les recommandations de la rubrique 13.

## **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

### **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Conseils pour une manipulation sans danger : Éviter le contact avec la peau et les yeux.  
Équipement de protection individuel, voir section 8.  
Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail.  
Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.  
Prévoir un renouvellement d'air et/ou une ventilation suffisante dans les ateliers.  
Ouvrir les fûts avec précaution, le contenu pouvant être sous pression.  
Éliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations locales et nationales.  
Les personnes susceptibles d'avoir des problèmes de sensibilisation de la peau ou d'asthme, des allergies, des maladies respiratoires chroniques ou récurrentes, ne devraient pas être employées dans aucun des procédés dans lequel ce mélange est utilisé.

## **KMK 80600 SKUDO 2K BED LINER AND PROTECTIVE COATING - BLACK**

Version : 1.1  
Date de révision: 20.06.2018

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent. Entreprendre les actions nécessaires pour éviter les décharges d'électricité statique (qui peuvent provoquer l'ignition des vapeurs organiques). N'utiliser que de l'équipement antidéflagrant. Tenir à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation.

Mesures d'hygiène : Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

### **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Défense de fumer. Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement. Respecter les mises-en-garde de l'étiquette. Les installations et le matériel électriques doivent être conformes aux normes techniques de sécurité.

Durée de stockage : 12 mois

Pour en savoir plus sur la stabilité du stockage : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

### **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Utilisation(s) particulière(s) : Il n'existe pas de recommandations particulières différentes à celles indiquées pour l'usage de ce produit.

## **RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**

### **8.1 Paramètres de contrôle**

#### **Limites d'exposition professionnelle**

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle	Base
xylène (mélange d'isomères)	1330-20-7	TWA	50 ppm 221 mg/m <sup>3</sup>	2000/39/EC
Information supplémentaire	Identifie la possibilité d'absorption significative à travers la peau, Indicatif			
		STEL	100 ppm 442 mg/m <sup>3</sup>	2000/39/EC
Information supplémentaire	Identifie la possibilité d'absorption significative à travers la peau, Indicatif			
		VME	50 ppm 221 mg/m <sup>3</sup>	FR VLE

## KMK 80600 SKUDO 2K BED LINER AND PROTECTIVE COATING - BLACK

Version  
1.1

Date de révision:  
20.06.2018

Information supplémentaire	Risque de pénétration percutanée, Valeurs limites réglementaires contraignantes			
		VLCT (VLE)	100 ppm 442 mg/m <sup>3</sup>	FR VLE
Information supplémentaire	Risque de pénétration percutanée, Valeurs limites réglementaires contraignantes			
		VME	50 ppm 221 mg/m <sup>3</sup>	FR VLE
Information supplémentaire	Risque de pénétration percutanée, Valeurs limites réglementaires contraignantes			
		VLCT (VLE)	100 ppm 442 mg/m <sup>3</sup>	FR VLE
Information supplémentaire	Risque de pénétration percutanée, Valeurs limites réglementaires contraignantes			
acétone	67-64-1	TWA	500 ppm 1.210 mg/m <sup>3</sup>	2000/39/EC
Information supplémentaire	Indicatif			
		VME	500 ppm 1.210 mg/m <sup>3</sup>	FR VLE
Information supplémentaire	Valeurs limites réglementaires contraignantes			
		VLCT (VLE)	1.000 ppm 2.420 mg/m <sup>3</sup>	FR VLE
Information supplémentaire	Valeurs limites réglementaires contraignantes			
carbonate de calcium	471-34-1	VME	10 mg/m <sup>3</sup>	FR VLE
Information supplémentaire	Valeurs limites indicatives			
acétate de n-butyle	123-86-4	VME	150 ppm 710 mg/m <sup>3</sup>	FR VLE
Information supplémentaire	Valeurs limites indicatives			
		VLCT (VLE)	200 ppm 940 mg/m <sup>3</sup>	FR VLE
Information supplémentaire	Valeurs limites indicatives			
acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	108-65-6	TWA	50 ppm 275 mg/m <sup>3</sup>	2000/39/EC
Information supplémentaire	Identifie la possibilité d'absorption significative à travers la peau, Indicatif			
		STEL	100 ppm 550 mg/m <sup>3</sup>	2000/39/EC
Information supplémentaire	Identifie la possibilité d'absorption significative à travers la peau, Indicatif			
		VME	50 ppm 275 mg/m <sup>3</sup>	FR VLE

## **KMK 80600 SKUDO 2K BED LINER AND PROTECTIVE COATING - BLACK**

Version  
1.1

Date de révision:  
20.06.2018

Information supplémentaire	Risque de pénétration percutanée, Valeurs limites réglementaires contraignantes			
		VLCT (VLE)	100 ppm 550 mg/m3	FR VLE
Information supplémentaire	Risque de pénétration percutanée, Valeurs limites réglementaires contraignantes			
Pigment Black 7	1333-86-4	VME	3,5 mg/m3	FR VLE
Information supplémentaire	Valeurs limites indicatives			

### **Dose dérivée sans effet (DNEL) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:**

Nom de la substance	Utilisation finale	Voies d'exposition	Effets potentiels sur la santé	Valeur
xylène	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	77 mg/m3
propanone	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	1210 mg/m3
carbonate de calcium	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	10 mg/m3
bis(orthophosphate) de trizinc	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	5 mg/m3
acétate de n-butyle	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	480 mg/m3
acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	275 mg/m3

### **8.2 Contrôles de l'exposition**

#### **Équipement de protection individuelle**

- Protection des yeux : Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure  
Lunettes de sécurité à protection intégrale
- Protection des mains  
Matériel : Gants résistants aux solvants
- Protection de la peau et du corps : Vêtements étanches  
Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste de travail.
- Protection respiratoire : En cas de formation de vapeurs, utiliser un respirateur avec un filtre homologué.

## **RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**

### **9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

## **KMK 80600 SKUDO 2K BED LINER AND PROTECTIVE COATING - BLACK**

Version 1.1 Date de révision: 20.06.2018

---

Aspect	:	pâte
Couleur	:	noir
Odeur	:	caractéristique
pH	:	Non applicable
Point/intervalle de fusion	:	non déterminé
Point/intervalle d'ébullition	:	non déterminé
Point d'éclair	:	-18 °C Méthode: ISO 1523, coupelle fermée Setaflash
Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure	:	non déterminé
Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure	:	non déterminé
Pression de vapeur	:	non déterminé
Densité	:	1,11 g/cm <sup>3</sup>
Solubilité(s) Hydrosolubilité	:	non miscible
Température d'auto-inflammabilité	:	non déterminé
Viscosité Viscosité, dynamique	:	375.000 mPa.s (20 °C) Méthode: ISO 2555
Viscosité, cinématique	:	> 20,5 mm <sup>2</sup> /s (40 °C)

### **9.2 Autres informations**

Donnée non disponible

## **RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**

### **10.1 Réactivité**

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

---

## **KMK 80600 SKUDO 2K BED LINER AND PROTECTIVE COATING - BLACK**

Version 1.1 Date de révision: 20.06.2018

---

### **10.2 Stabilité chimique**

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

### **10.3 Possibilité de réactions dangereuses**

Réactions dangereuses : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.

### **10.4 Conditions à éviter**

Conditions à éviter : Chaleur, flammes et étincelles.

### **10.5 Matières incompatibles**

Matières à éviter : Acides forts et oxydants forts

### **10.6 Produits de décomposition dangereux**

Produits de décomposition dangereux : Monoxyde de carbone

## **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

### **11.1 Informations sur les effets toxicologiques**

#### **Toxicité aiguë**

##### **Produit:**

Toxicité aiguë par inhalation : Estimation de la toxicité aiguë: > 20 mg/l  
Durée d'exposition: 4 h  
Atmosphère de test: vapeur  
Méthode: Méthode de calcul

Toxicité aiguë par voie cutanée : Estimation de la toxicité aiguë: > 2.000 mg/kg  
Méthode: Méthode de calcul

##### **Composants:**

##### **xylène (mélange d'isomères):**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 oral (Rat): 4.300 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 401

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): 22,08 mg/l  
Durée d'exposition: 4 h  
Atmosphère de test: vapeur  
Méthode: OCDE ligne directrice 403

Toxicité aiguë par voie cutanée : Estimation de la toxicité aiguë: 1.100 mg/kg

---

## **KMK 80600 SKUDO 2K BED LINER AND PROTECTIVE COATING - BLACK**

Version  
1.1

Date de révision:  
20.06.2018

---

Méthode: Conversion en valeurs ponctuelles estimées de toxicité aiguë

### **acétone:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 oral (Rat): 5.800 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 401

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 76 mg/l  
Durée d'exposition: 4 h  
Atmosphère de test: gaz  
Méthode: OCDE ligne directrice 403

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin): 15.800 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 402

### **bis(orthophosphate) de trizinc:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 oral (Rat): > 5.000 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 401

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 5,41 mg/l  
Durée d'exposition: 4 h  
Atmosphère de test: poussières/brouillard  
Méthode: OCDE ligne directrice 403

### **acétate de n-butyle:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 oral (Rat): 10.768 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 401

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): 23,4 mg/l  
Durée d'exposition: 4 h  
Atmosphère de test: vapeur  
Méthode: OCDE ligne directrice 403

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin): 17.600 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 402

### **Reaction product of pentamethyl-piperidyl sebacate:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 oral (Rat): 3.230 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : Remarques: Donnée non disponible

Toxicité aiguë par voie cutanée : Remarques: Donnée non disponible

### **acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 oral (Rat): 8.532 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 401

## **KMK 80600 SKUDO 2K BED LINER AND PROTECTIVE COATING - BLACK**

Version  
1.1

Date de révision:  
20.06.2018

---

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): 35,7 mg/l  
Durée d'exposition: 4 h  
Atmosphère de test: gaz  
Méthode: OCDE ligne directrice 403

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Rat): 5.000 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 402

### **Corrosion cutanée/irritation cutanée**

**Produit:**

Résultat: Irritation de la peau

### **Lésions oculaires graves/irritation oculaire**

**Produit:**

Remarques: Irritation sévère des yeux

### **Sensibilisation respiratoire ou cutanée**

**Produit:**

Résultat: Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

### **Mutagenicité sur les cellules germinales**

**Produit:**

Mutagenicité sur les cellules germinales- Evaluation : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### **Cancérogénicité**

**Produit:**

Cancérogénicité - Evaluation : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### **Toxicité pour la reproduction**

**Produit:**

Toxicité pour la reproduction - Evaluation : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

**Produit:**

Remarques: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

---

## **KMK 80600 SKUDO 2K BED LINER AND PROTECTIVE COATING - BLACK**

Version  
1.1

Date de révision:  
20.06.2018

---

### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

**Produit:**

Evaluation: La substance ou le mélange est classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition répétée, catégorie 2.

### **Toxicité par aspiration**

**Produit:**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### **Information supplémentaire**

**Produit:**

Remarques: Les solvants risquent de dessécher la peau.

## **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

### **12.1 Toxicité**

**Composants:**

**xylène (mélange d'isomères):**

- |   |   |   |
|---|---|---|
| Toxicité pour les poissons                                    | : | CL50 (Poisson): 14 mg/l<br>Durée d'exposition: 96 h<br>Méthode: OCDE ligne directrice 203           |
| Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques | : | CE50 (Daphnia (Daphnie)): 16 mg/l<br>Durée d'exposition: 48 h<br>Méthode: OCDE Ligne directrice 202 |
| Toxicité pour les algues                                      | : | CE50 (Algae): > 10 mg/l<br>Durée d'exposition: 72 h<br>Méthode: OCDE Ligne directrice 201           |

**acétone:**

- |   |   |   |
|---|---|---|
| Toxicité pour les poissons                                    | : | CL50 (Poisson): 5.540 mg/l<br>Durée d'exposition: 96 h<br>Méthode: OCDE ligne directrice 203            |
| Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques | : | CE50 (Daphnia (Daphnie)): 12.100 mg/l<br>Durée d'exposition: 48 h<br>Méthode: OCDE Ligne directrice 202 |

**bis(orthophosphate) de trizinc:**

- |                            |   |   |
|----------------------------|---|---|
| Toxicité pour les poissons | : | CL50 (Poisson): 0,27 mg/l<br>Durée d'exposition: 96 h<br>Méthode: OCDE ligne directrice 203 |
|----------------------------|---|---|

## **KMK 80600 SKUDO 2K BED LINER AND PROTECTIVE COATING - BLACK**

Version 1.1 Date de révision: 20.06.2018

---

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia (Daphnie)): 0,14 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h  
Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour les algues : CE50 (Algae): 0,26 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h  
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

### **acétate de n-butyle:**

Toxicité pour les poissons : CL50 (Poisson): 18 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
Méthode: OCDE ligne directrice 203

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia (Daphnie)): 32 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h  
Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour les algues : CE50 (Algae): 675 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h  
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

### **Reaction product of pentamethyl-piperidyl sebacate:**

Toxicité pour les poissons : CL50 (Poisson): 0,9 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
Méthode: OCDE ligne directrice 203

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia (Daphnie)): 20 mg/l  
Durée d'exposition: 24 h  
Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour les algues : CE50 (Algae): 1,68 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h  
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

### **acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle:**

Toxicité pour les poissons : CL50 (Poisson): 100 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
Méthode: OCDE ligne directrice 203

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia (Daphnie)): 408 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h  
Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour les algues : CE50 (Algae): 1.000 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h  
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

---

## **KMK 80600 SKUDO 2K BED LINER AND PROTECTIVE COATING - BLACK**

Version 1.1 Date de révision: 20.06.2018

---

### **12.2 Persistance et dégradabilité**

Donnée non disponible

### **12.3 Potentiel de bioaccumulation**

Donnée non disponible

### **12.4 Mobilité dans le sol**

Donnée non disponible

### **12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB**

#### **Produit:**

Evaluation : Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus..

### **12.6 Autres effets néfastes**

#### **Produit:**

Information écologique supplémentaire : Un danger environnemental ne peut pas être exclu dans l'éventualité d'une manipulation ou d'une élimination peu professionnelle.  
Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

## **RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**

### **13.1 Méthodes de traitement des déchets**

Produit : Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou le sol.  
Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des emballages déjà utilisés.  
Envoyer à une entreprise autorisée à gérer les déchets.

Emballages contaminés : Vider les restes.  
Éliminer comme produit non utilisé.  
Ne pas réutiliser des récipients vides.  
Ne pas brûler les fûts vides ni les exposer au chalumeau.

## **RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

### **14.1 Numéro ONU**

**IMDG** : UN 1263  
**IATA (Cargo)** : UN 1263

---

## **KMK 80600 SKUDO 2K BED LINER AND PROTECTIVE COATING - BLACK**

Version 1.1 Date de révision: 20.06.2018

---

### **14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU**

**ADR** :  
**IMDG** : PAINT  
**IATA (Cargo)** : Paint

### **14.3 Classe(s) de danger pour le transport**

**ADR** : 3  
**IMDG** : 3  
**IATA (Cargo)** : 3

### **14.4 Groupe d'emballage**

**ADR**  
Groupe d'emballage : II  
Code de classification : F1  
Numéro d'identification du danger : 33  
Étiquettes : 3  
Code de restriction en tunnels : (D/E)

**IMDG**  
Groupe d'emballage : II  
Étiquettes : 3  
EmS Code : F-E, S-E

**IATA (Cargo)**  
Instructions de conditionnement (avion cargo) : 364  
Instruction d'emballage (LQ) : Y341  
Groupe d'emballage : II  
Étiquettes : Flammable Liquids

### **14.5 Dangers pour l'environnement**

**ADR**  
Dangereux pour l'environnement : oui

**IMDG**  
Polluant marin : oui

### **14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Non applicable

### **14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC**

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

---

## **KMK 80600 SKUDO 2K BED LINER AND PROTECTIVE COATING - BLACK**

Version  
1.1

Date de révision:  
20.06.2018

### **RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**

#### **15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

Seveso III: Directive 2012/18/UE du Parlement européen et du Conseil concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses.

P5c		Quantité 1	Quantité 2
	LIQUIDES	5.000 t	50.000 t
	INFLAMMABLES		

Maladies Professionnelles : 4 bis, 25, 44, 84  
(R-461-3, France)

Composés organiques volatils : 470 g/l

Directive 2004/42/CE : Finitions spéciales (840 g/l )

#### **Autres réglementations:**

Le produit est classé et étiqueté conformément aux directives de la CEE ou aux lois du pays concerné.

#### **15.2 Évaluation de la sécurité chimique**

The supplier has not carried out evaluation of chemical safety.

### **RUBRIQUE 16: Autres informations**

#### **Texte complet pour phrase H**

EUH066	:	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
H225	:	Liquide et vapeurs très inflammables.
H226	:	Liquide et vapeurs inflammables.
H302	:	Nocif en cas d'ingestion.
H304	:	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H312	:	Nocif par contact cutané.
H314	:	Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H315	:	Provoque une irritation cutanée.
H317	:	Peut provoquer une allergie cutanée.
H319	:	Provoque une sévère irritation des yeux.
H332	:	Nocif par inhalation.
H335	:	Peut irriter les voies respiratoires.
H336	:	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H373	:	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée par inhalation.

## **KMK 80600 SKUDO 2K BED LINER AND PROTECTIVE COATING - BLACK**

Version 1.1 Date de révision: 20.06.2018

- 
- H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques.  
H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.  
H413 : Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

### **Texte complet pour autres abréviations**

- Acute Tox. : Toxicité aiguë  
Aquatic Acute : Toxicité aiguë pour le milieu aquatique  
Aquatic Chronic : Toxicité chronique pour le milieu aquatique  
Asp. Tox. : Danger par aspiration  
Eye Irrit. : Irritation oculaire  
Flam. Liq. : Liquides inflammables  
Skin Corr. : Corrosion cutanée  
Skin Irrit. : Irritation cutanée  
Skin Sens. : Sensibilisation cutanée  
STOT RE : Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée  
STOT SE : Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique  
2000/39/EC : Directive 2000/39/CE de la Commission relative à l'établissement d'une première liste de valeurs limites d'exposition professionnelle de caractère indicatif  
FR VLE : Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France (INRS)  
2000/39/EC / TWA : Valeurs limites - huit heures  
2000/39/EC / STEL : Limite d'exposition à court terme  
FR VLE / VME : Valeur limite de moyenne d'exposition  
FR VLE / VLCT (VLE) : Valeurs limites d'exposition à court terme

ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; AICS - Inventaire australien des substances chimiques; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECHA - Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECL - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet

## **KMK 80600 SKUDO 2K BED LINER AND PROTECTIVE COATING - BLACK**

Version  
1.1

Date de révision:  
20.06.2018

observé; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TRGS - Règle technique pour les substances dangereuses; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

### **Information supplémentaire**

Sources des principales données utilisées pour l'établissement de la fiche de données de sécurité : <http://echa.europa.eu>, <http://eur-lex.europa.eu>

### **Classification du mélange:**

Flam. Liq. 2	H225
Skin Irrit. 2	H315
Eye Irrit. 2	H319
Skin Sens. 1	H317
STOT RE 1	H373
Aquatic Chronic 2	H411

### **Procédure de classification:**

Sur la base de données ou de l'évaluation des produits
Sur la base de données ou de l'évaluation des produits
Méthode de calcul
Sur la base de données ou de l'évaluation des produits
Sur la base de données ou de l'évaluation des produits
Méthode de calcul

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommé et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

FR / FR